



L'ESSENTIEL DU DROIT DES SÛRETÉS

Garanties réelles

Objectif

Le droit des sûretés a été profondément modernisé par l'ordonnance du 15 septembre 2021 qui a, en partie, consacré des solutions anciennes et, en partie, créé de nouveaux mécanismes. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser parfaitement toutes ces évolutions, Pro-Barreau a conçu deux séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel du droit des sûretés ». Ce séminaire de 5 heures de formation consacré au droit de rétention, aux propriétés-garanties, au gage, à l'hypothèque et aux autres sûretés réelles a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ces domaines. Il constitue ainsi un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur l'ensemble du droit des garanties réelles.

Thèmes abordés

Droit de rétention ; gage mobilier ; une sûreté mobilière ; dépossession ; créancier gagiste ; hypothèque ; une sûreté immobilière ; hypothèques conventionnelles ; hypothèques légales ; hypothèques judiciaires ; action hypothécaire ; transmission et extinction de l'hypothèque ; hypothèque rechargeable ; cautionnement réel.

Programme détaillé

Partie 1 : faire le point sur le droit de rétention, une garantie exclusive

- Maîtriser les conditions d'attribution du droit de rétention
- Maîtriser les effets du droit de rétention

Partie 2 : maîtriser le gage mobilier, une sûreté mobilière

- Faire le point sur les conditions de formation du gage
- Maîtriser les effets du gage

Partie 3 : faire le point sur l'hypothèque, une sûreté immobilière

- Maîtriser les sources de l'hypothèque
- Maîtriser l'inscription de l'hypothèque

- Maîtriser les effets de l'hypothèque

- Transmission et extinction de l'hypothèque

- Le cas particulier de l'hypothèque rechargeable

Partie 4 : maîtriser le « cautionnement réel », une sûreté spécifique

- Faire le point sur la nature de la sûreté

- Maîtriser le régime de la sûreté



Formation animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 200 €



Période
Du 1 janvier 2026 au
31 décembre 2026



Durée
5 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT DES SÛRETÉS

Garanties réelles

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 5 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Matthieu
Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé
et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 200 €



Période
Du 1 janvier 2026 au
31 décembre 2026



Durée
5 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT DES SÛRETÉS

Garanties réelles

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **200€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

